

7800 ATH 1
5/1032
P 302082



Bulletin trimestriel d'information
des associations laïques athoises

N° 45
Octobre 2013

Maison de la laïcité
du Pays d'Ath



Edito...ou tard...

Une année culturelle débute, dans une sarabande de projets, dans un pétilllement d'idées, et avec une équipe permanente renforcée par l'arrivée de Patricia MERSCHEART, secrétaire mi-temps, qui nous vient des « Trois Collines », demeurant à Lessines, et de Félix GUEVART, animateur, habitant Velaines.

Bienvenue à eux : leur compétence et leur dévouement se joindront à ceux d'Eloïse, coordinatrice de nos activités, pour le grand bien de la laïcité athoise et régionale...

Une année culturelle qui débute, aussi, malheureusement, avec de bien pénibles disparitions ...

...pour la laïcité, d'abord, avec le passage « de l'autre côté du miroir », de notre ami Marc DESIERE, cheville ouvrière du Flambeau de Leuze-Frasnes, et ce après une longue et courageuse lutte contre l'adversité...

A son épouse, à sa famille, à ses amis du Flambeau, nous présentons nos condoléances sincères...

... pour la culture athoise, ensuite, avec les disparitions cruelles de trois figures sympathiques, emblématiques, qui marquèrent profondément la mémoire populaire de notre ville...

A savoir, d'une part, la mort accidentelle de notre ami Jacky DERNONCOURT. Boulanger – pâtissier de son état, mais immense sportif, prompt à relever tous les défis, individuels et collectifs. Ami fidèle, homme de cœur, il est parti, comme lui l'aurait souhaité, mais bien trop tôt, beaucoup trop tôt, pour sa famille et ses nombreux comparses, dont ses partenaires complices de ses « 24 heures », dont nous sommes...

D'autre part, la disparition de Madame Jeannine CARLIER, inséparable épouse de notre ami Claude BORLEZ, ineffable figure athoise et indispensable complice de nos soirées patoisantes...

Et, par ailleurs, le décès soudain de Monsieur Claude CHOQUET, qui exerça durant de nombreuses années un travail journalistique remarqué, notamment sur les ondes de Radio – Contact et de Radio Pays vert... Les « anciens » se souviendront... Nous nous souvenons...

A leurs familles et proches, nous présentons aussi nos condoléances émues...

Mais... « cha va d'aller »... Avançons... Comme le souhaitait Jacky...

Laurence BLANCHART et Stéphane CAPELLE , Co-Présidents.



Maison de la Laïcité du
Ht. Occidental



Elisabeth BADINTER à propos du port de la burqa



Quand on s'invite chez la philosophe Elisabeth Badinter pour parler du port de la burqa, elle répond: «Je vous attends de pied ferme.» Depuis la première polémique en France sur le voile à l'école en 1989, la défenseuse de l'égalité et de la laïcité n'a jamais baissé pavillon. Il y a quatre ans, elle signait dans la presse une petite chronique incendiaire à l'adresse des femmes qui portent volontairement la burqa: «Sommes-nous à ce point méprisables et impurs à vos yeux pour que vous nous refusiez tout contact...?» Un texte qui fait encore le buzz aujourd'hui en France où malgré les lois, rien n'est réglé.

Pourquoi ne supportez-vous pas la vue d'une femme en burqa?

Parce qu'elle peut me voir et moi pas. Je ne sais pas à qui j'ai à faire. Elle, elle peut me détailler des pieds à la tête. C'est une situation insupportable. Après tout, ça pourrait être un homme que je n'en saurais rien. Cela ne relève pas de la philosophie mais de la civilité. La civilité, c'est la réciprocité. Porter la burqa est un écart insupportable à un minimum de civilité. Voilà tout.

Pourquoi est-ce si important de montrer son visage?

Lisez Levinas. Montrer son visage, c'est montrer sa personnalité, ses sentiments. On peut sourire, être sombre, fermé ou au contraire avenant. Grâce au visage s'établit un lien entre les gens. Le cacher, c'est une rupture du triptyque républicain: non seulement la liberté et l'égalité sont bafouées, mais la fraternité est impossible.

Vous insistez sur le fait que le vêtement crée une inégalité entre les hommes et les femmes. C'est pour cela que ça énerve tant la féministe que vous êtes?

C'est la raison qui m'a fait monter au créneau quand on a vu les premières burqas en Afghanistan, en effet. La femme est immédiatement désignée comme la source du péché de l'homme: cache ton visage pour ne pas me provoquer! C'est totalement inégal.

Cela me fait penser à l'interdiction de la prostitution: les femmes deviennent responsables du péché des hommes. Il n'y a plus du tout d'équilibre entre les sexes. C'est la rupture absolue du chemin vers l'égalité auquel, nous, dans notre culture, nous tendons.

Vous dites en même temps qu'elles se cachent et qu'elles s'exhibent en arborant un attribut religieux. C'est paradoxal...

C'est le paradoxe de la supériorité: elles vous voient, s'exhibent, mais ne sont pas vues. Si vous n'avez jamais fait l'expérience de mettre une burqa, vous ne pouvez pas savoir à quel point c'est épouvantable.

Et vous, vous avez essayé?

Oui, une fois. La burqa est en vente partout dans le XIXe arrondissement à Paris. Je ne l'ai pas achetée, c'est une amie qui me l'a fait essayer. Je peux vous dire que c'est très inconfortable.

Comment se sent-on dans la peau d'une femme voilée?

C'est difficile à dire parce que ma situation était artificielle. Si elle est portée volontairement, la burqa donne à la femme un sentiment de jouissance et de toute-puissance: regardez-moi, je l'ai mise, et ça m'est bien égal ce que vous pensez!

Et toutes celles qui la portent parce qu'elles y sont contraintes?

Ce n'est évidemment pas la même chose. Elles la supportent tant bien que mal. Porter le voile intégral, ce n'est pas un signe isolé. C'est lié à d'autres obligations. Les femmes ont lutté en Occident pendant plus d'un siècle pour obtenir certains droits, et puis arrivent ces femmes qui disent que ces combats sont nuls et nonavenus. Ce n'est vraiment pas compatible.

Faut-il pour autant interdire tout ce qui vous dérange?

Il y a beaucoup de choses qui me dérangent sans que je demande leur interdiction. J'ai vu un jour rue de Varenne un monsieur traverser en caleçon. Ça me dérange, mais ça n'est pas à interdire. On voit des gens qui sont habillés de manière stupéfiante aujourd'hui dans les rues, mais ça ne regarde qu'eux. Il y a deux choses que l'on interdit: la nudité et l'absolue invisibilité du visage. Parce que cela contrevient à nos règles.

Vous préférez que les femmes musulmanes se cachent à la maison et reproduisent ce que vous dénoncez dans vos ouvrages sur l'égalité: elles au foyer et les hommes aux affaires de la cité?

Eh bien oui qu'elles restent à la maison! Elles sont déjà enfermées dans leur vêtement. Au moins, elles ne seront pas obligées de mettre la burqa chez elle. C'est leur affaire, pas la mienne.

Vaut-il vraiment la peine de débattre et de légiférer pour quelque 2000 femmes en burqa en France et peut-être 100 à 150 en Suisse, en majorité des touristes des pays arabes? Ne vaudrait-il pas mieux jouer l'indifférence?

Cela ne me semble pas la bonne réponse. Nous assistons à une augmentation massive de ces comportements. On voit bien qu'il y a une volonté d'aller toujours un peu plus loin. Prenez le halal, un autre réquisit. Des enfants ne mangent rien du tout à la cantine parce qu'ils ont peur de manger non halal.

Pour peu que vous ayez aussi une communauté juive orthodoxe au même endroit, il faudra du casher. Comment faire?

L'indifférence me poussera à me plier aux exigences des uns et des autres: ce n'est pas seulement une défaite des principes, c'est ne plus maîtriser où l'on va. On m'a raconté que dans une crèche parisienne, une dame des cuisines a demandé récemment: il y a combien de cochons cette semaine? Voilà comment on appelle les enfants qui mangent du porc: des cochons! Faire mine qu'on ne voit rien, c'est la porte ouverte à un peu plus de prosélytisme.

Êtes-vous tout aussi sévère envers l'intégrisme juif, vous qui êtes de confession juive?

Oui. Comme disait mon papa qui était très croyant: on met sa kippa quand on prie Dieu, à la synagogue ou chez soi. Pas à l'épicerie. J'ai les yeux ouverts sur tous.

Si vous êtes aussi virulente dans ce combat contre la burqa, est-ce parce qu'il est au carrefour de deux de vos convictions: l'égalité entre hommes et femmes et la laïcité?

Parfaitement. Je double ma virulence.

Lequel de ces deux combats vous tient-il le plus à cœur?

Question difficile. La laïcité, je crois. Enfin: je trouve que le combat pour les femmes a bien avancé en trente ans. Il y a encore à faire, mais j'ai confiance. On va vers le mieux. Tandis qu'avec la laïcité, on va vers le pire. Je crois que les deux sont liés. Il faut une société laïque pour que les femmes puissent conquérir toutes leurs libertés et l'égalité avec les hommes. C'est peut-être parce que ce combat pour la laïcité me semble, je ne vais pas vous dire perdu, mais en grand danger que je suis si en colère sur cette affaire. Et tout ça, en plus, et ça me déchire, avec la participation active de la gauche, voire de l'extrême gauche.

Auriez-vous la même attitude dans un pays comme la Suisse où la laïcité fédérale n'existe pas?

Je suis incapable de vous répondre. L'expérience de la guerre pèse beaucoup sur ma position. Mes parents étaient reconnaissants que, grâce à la laïcité française, ils ne soient pas définis par leur identité religieuse. Nous savons ce que ça coûte d'être définis d'abord par son appartenance confessionnelle.

Vous auriez voté pour interdire la construction de nouveaux minarets comme en Suisse?

Non. Ça, je n'ai pas apprécié. On ne parle là que d'édifices. C'était une blessure inutile.

La France a des lois pour garantir la laïcité. Notamment contre le port de la burqa dans l'espace public. Et pourtant, elles ne sont pas respectées. Quand la police veut amender une femme en burqa, cela provoque une émeute. Faire des lois, ça ne sert plus à rien?

Ce n'est pas seulement sur les questions religieuses que les lois ne sont plus respectées. Nous vivons dans une société anarchique. Mais il ne faut pas abandonner les lois, c'est l'affirmation d'un principe.

Que voulez-vous dire par «société anarchique»?

Nous assistons à un bouleversement de la notion de liberté. La philosophie des Lumières a défini la liberté de façon révolutionnaire: j'obéis aux lois que je me suis données et la minorité s'y soumet. Aujourd'hui, la liberté signifie: je fais ce que je veux. C'est-à-dire que j'obéis à mes envies, à mes désirs, mais pas nécessairement à la raison ni à la loi. Parallèlement s'est développé le multiculturalisme. Chacun fait ce qu'il veut, et dans le multiculturalisme, cela se traduit par: chaque communauté fait ce qu'elle veut. Je suis en profonde opposition avec tout cela. Je pense que si l'on a voté en France le mariage des homosexuels, ce n'est pas au nom de leur différence, mais de leur ressemblance avec les autres. Nous appartenons tous au même genre humain. Donnons la priorité à ce qui nous unit plutôt qu'à ce qui nous distingue.

Comment sortir de ce que vous appelez le «désert philosophique»?

J'avoue que je suis un peu désemparée. Cela me peine beaucoup de constater que ma génération a été incapable de théoriser les bouleversements actuels dus à la mondialisation. Personne n'a vu venir les conséquences incroyables d'Internet – bouleversements des relations, de la sexualité, de l'intimité, etc. On a été pris de court. Qu'a-t-on fait faux? Nous avons, les uns et les autres, accouché de très peu de choses qui disparaîtront avec le temps. On peut estimer que le marxisme et le léninisme ont des effets pervers.

Mais quelqu'un a pensé le monde de demain: c'était Marx. Le Marx d'aujourd'hui existe peut-être, mais on ne le connaît pas encore.

Vous êtes fatiguée de vos combats?

Je me sens dans l'ambiguïté. J'arrive à la conclusion que l'on ne convainc que les gens qui partagent déjà votre opinion. Les autres ne veulent pas vous entendre, ils ne veulent que vous combattre. Mais par ailleurs, même si je vais bientôt avoir 70 ans, je suis incapable de me taire. Renforcer l'avis des gens qui pensent comme moi, c'est les aider à ne pas se décourager. Pour eux, je repartirai au combat. (*Le Matin*)

Rallye pédestre à travers la Cité des géants – Le 4 septembre 2013.

C'est désormais une tradition, début septembre, les élèves de 1^{ère} année de l'Institut Technique Renée Joffroy d'Irchonwelz découvrent leur nouvel environnement scolaire au travers d'un rallye de découverte de la ville.

Cette année, une cinquantaine d'enfants se sont affrontés dans des épreuves variées.



« Rock in the Park » - Le 22 juin 2013

Le samedi 22 juin dernier, se tenait la 1ère édition du concours "Rock in the Park". Le projet, initié par la Maison et la Bibliothèque Jean de La Fontaine a abouti à une journée haute en sons et malheureusement fort humide.

Huit groupes s'y sont « affrontés » dans une ambiance bon enfant et « rock'n roll ». C'est le groupe athois « Backlight » qui a obtenu le plus de votes du public, il enregistrera dans un studio bruxellois dans les semaines à venir.

Il est fort à parier qu'une seconde édition devrait voir le jour en 2015...

Quelques photos du concours, prises par Alice et Eléonore DELANNOY, merci à elles !!!



L'inauguration de la Maison de la Laïcité de Lessines

Tel le monstre du Loch Ness, s'il est un sujet dont on parle depuis longtemps à Lessines, c'est bien de la possibilité d'ériger une maison pour abriter les actions, multiples et nombreuses des associations laïques du cru...

Grâce à l'opiniâtreté de son Président, Francis PLOUQUET, et de son équipe bénévole, et grâce aussi au financement de la Ville et de la collaboration active du Bourgmestre, Pascal DEHANDSCHUTTER, c'est maintenant chose faite, depuis le 21 septembre dernier...

Un nouveau fleuron, qui fut accueilli, comme bien se doit, par les représentants du CAL Communautaire, par la Fédération des Maisons de la Laïcité, par Picardie Laïque, et par de nombreux représentants des autres structures – sœurs de la région...

Tous nos vœux de réussite à Francis et à ses amis...



Olga ZRIHEN, Pascal DEHANDSCHUTTER, Oger BRASSART, Francis PLOUQUET et Isabelle PRIVE, lors de l'instant solennel...

Informations et contacts

www.maisonlaicitelessines.be

Boulevard E.Scheveneels, 24c à 7860 Lessines

Sur rendez-vous au 068/34.08.81 ou 0478/92.85.90

Conférence-débat
« Les Centuries, l'œuvre d'un moine de Cambron
(Yves de Lessines) »
Par Jean-Philippe LAHOUSTE et Rudy CAMBIER- Le 9 septembre.



Au XI^e siècle, Yves de Lessines, 15^eme Abbé de l'abbaye cistercienne de Cambron en Hainaut, écrit les CENTURIES à la lueur de sa chandelle et manipule savamment son astrolabe. Au XXI^e siècle, Jehans de la Oultre (nom de plume du Professeur Jean-Philippe LAHOUSTE) fait parler ses logiciels. Le premier raconte des événements sous forme d'énigmes. Il situe les faits marquants selon la pratique de son époque, non par des dates, mais par la position des astres et des planètes, l'apparition des comètes, les tremblements de terre. Le second, féru d'astronomie, vérifie l'exactitude des données du premier. Yves de Lessines ne se trompe jamais....

Et Nostradamus dans tout celà ?

Dans ses « prognostications » où il fait œuvre d'astrologue, il divague à un tel point que ses contemporains attaquent avec violence ce « sorcier qui trompe le monde ». Laurent Videt, pour ne citer que lui, écrit en 1558 une Déclaration des abus, ignorances et séditions de Michel Nostradamus. Et ce charlatan qui ne connaissait pas les calculs du mouvement des planètes et cachait son ignorance sous un salmigondis verbeux aurait composé les CENTURIES à la mode obsolète du Moyen Âge ?

Troublé par ce constat et par « L'œuvre du Vieux Moine » de Rudy CAMBIER, l'auteur décide de comparer le vocabulaire des CENTURIES à celui des œuvres avérées du mage provençal. Le verdict est implacable : l'auteur de la Lettre à César (1555) et de l'épître de 1558 au « A l'Invictissime Tres-Puissant et Tres-Chrestien Henry Second Roy de France » n'est pas l'auteur des centuries.

Que les Thuriféraires du Prophète démasqué brûlent en vitesse leur sac à phantasmes ! Depuis 700 ans, l'anathème est lancé par Yves de Lessines contre les astrologues niais et incultes (blenni et barbari) et donc contre celui qui s'est approprié sans vergogne les magnifiques CENTURIES :

“IS RITE SACER ESTO” (Cent. VI, 100)
« QU'IL SOIT VOUE A JUSTE TITRE AUX DIEUX INFERNAUX !!! »

Texte de Geneviève MOULIGNEAU, Docteur en Philosophie et Lettres.

Petit clin d'œil...

... à nos complices et partenaires de la Bibliothèque communale d'Ath, qui reçoivent, naguère, les honneurs de la presse écrite...

Une belle reconnaissance du travail remarquable réalisé par toute une équipe, dynamique, compétente et sympathique... Des partenaires fidèles, avec lesquels le travail est aussi sérieux qu'agréable...

Bravo et merci à eux !



Yves DELMEE, Bibliothécaire en chef, accompagné de l'un de ses collaborateurs, David FRANCK, par ailleurs l'un de nos très actifs administrateurs...

Droit à mourir dans la dignité, le concept, les limites..... l'aide possible à la Maison de la Laïcité à ATH.

Concernant la fin de la vie, notre société a évolué depuis la dernière décennie, cette fin est devenue (et doit rester) un choix individuel qui peut (doit) se faire en pleine liberté.

Cette liberté de choix a été favorisée par trois lois votées en 2002 :

- les droits des patients.
- les soins palliatifs avec accompagnement
- la dépénalisation de l'euthanasie.

La législation sur les droits des patients permet à ceux-ci d'être éclairés de manière la plus compréhensible possible, sur sa maladie, son pronostic et ses traitements.

Elle permet donc d'aussi choisir en connaissance de cause entre les soins palliatifs et/ou l'euthanasie.

En d'autres termes, ces lois permettent de protéger la dignité de la personne ainsi que son autonomie pour évaluer sa qualité de vie .

La Maison de la Laïcité de Ath a permis la création d'une **antenne de l'ADMD** (Association pluraliste) pour le Droit de Mourir dans la Dignité.

Myriam Wauters en a pris la responsabilité, elle est à votre disposition pour toute information ou aide éventuelle. Elle peut répondre à vos appels les lundis et mercredis après-midi (13 h à 17 h) au **0476 81 56 52** ou **sur rendez-vous** à la Maison de la laïcité .

Nous devons réfléchir aux valeurs proposées à l'humain et admettre un nouveau système de valeurs où le principe de dignité de la personne humaine va de pair avec celui de liberté et d'autonomie. C'est dans cet esprit philosophique que nous comptons répondre à vos questions.

Déléguée ADMD : Myriam WAUTERS

Secrétaire : Charles SUSANNE



Programme des activités à venir.

- **Cycle « Légendes, mythes ou réalités du Pays vert »**

Conférences/débats :

- **« Les cas de Maugré en Pays vert »**
Par Jean-Pierre DUCASTELLE
Le lundi 18 novembre 2013 à 20 heures en nos locaux.
- **« Causerie autour des arbres à clous et vierges de nos régions »**
Par Adrien DUPONT
Le lundi 9 décembre 2013 à 20 heures en nos locaux.

Concours Photo :

- **« Légendes et mythes du Pays vert en images »**
Vernissage de l'expo et remise des prix le vendredi 22 novembre 2013 à 19 heures (sous réserve)

Il est toujours possible de s'inscrire au concours , date limite de réception des photos le 8 novembre. Infos, règlement et inscriptions par téléphone (068/45.64.92) ou par mail (laiciteath@skynet.be).

Pour 2014, nous vous préparons:

Le cycle « Belgïe, Belgica, Belgium ? Mais où va donc la Belgique ? ».
Au programme de ce cycle, conférence-débats, animations scolaires et colloque (de janvier à mai 2014)

Et la 5^{ème} Journée des Laïcités (octobre 2014).

Si vous désirez continuer à être membre de la Maison de la Laïcité du Pays d'Ath (ou le devenir), est venu le moment de verser votre écot de 10 euros (...minimum... 😊 !), sur le compte AXA n° 751-2010397-15 (IBAN : BE83 7512 0103 9715 BIC : AXABBE22)